

**Soixante-huitième session du Comité régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale,
11-14 octobre 2021
Le Caire (Égypte)**

**EMRO/RC68/DJ/2
13 octobre 2021**

Sommaire

1.	Programme de travail	2
2.	Rapport sur les réunions	3

Inscription	L'inscription est une condition préalable à l'accès à la plateforme Zoom pendant les sessions du Comité régional, qui sera réservée aux participants inscrits et approuvés.
Documents	Les documents officiels de la session seront disponibles en anglais, arabe et français sur le site Web dédié au Comité régional. Les participants sont priés de bien vouloir consulter les documents en ligne.
Accès à l'Internet	La réunion se déroulera virtuellement à l'aide de la plateforme de vidéoconférence Zoom dont l'accès est facilité par le Bureau régional de l'OMS au Caire (Égypte). Les modalités d'accès à la plateforme virtuelle vous seront communiquées à l'issue du processus d'inscription.
Aide	Vous trouverez ci-dessous des conseils utiles sur la manière de vous connecter et de naviguer sur la plateforme virtuelle du Comité régional, ainsi que des coordonnées utiles pour les services d'appui informatique et administratif du Comité.
Déclarations	<p>Des déclarations écrites d'au plus 600 mots peuvent être soumises pour publication sur le site Web régional de l'OMS à la rubrique correspondante de l'ordre du jour. Ces déclarations doivent être envoyées avant l'ouverture de la soixante-huitième session du Comité régional. Elles peuvent être présentées à la place ou en complément d'une intervention en direct d'un État Membre.</p> <p>Veuillez envoyer les déclarations écrites à publier sur le site Web de l'OMS à l'adresse emrgogovbod@who.int, en indiquant le nom de la délégation du pays/de l'entité dans l'objet du courriel.</p>
Publications de l'OMS	Les publications de l'OMS sont disponibles sur le site Web du Comité régional.
Composition et participation	Le Comité régional se compose d'un représentant de chaque pays ou territoire de la Région OMS de la Méditerranée orientale. Pour la modalité virtuelle de la soixante-huitième session du Comité régional, l'accès à la plateforme Zoom sera accordé aux représentants et à leurs suppléants. Les conseillers et représentants d'autres entités invitées en vertu de l'article 2 du Règlement intérieur du Comité régional pourront suivre les séances et les débats sur le Web.
Langues	Les langues de travail du Comité régional sont l'anglais, l'arabe et le français. Les déclarations effectuées dans ces langues seront interprétées simultanément dans les deux autres langues. Les délégués pourront suivre la langue choisie en sélectionnant la langue préférée lors de la connexion à la plateforme Zoom. La réunion sera également diffusée sur le Web en plusieurs langues.

1. Programme de travail

Mercredi 13 octobre 2021

Point de l'ordre du jour	Session ordinaire	
3 b)	Stratégie régionale pour la surveillance intégrée des maladies – surmonter la fragmentation des données dans la Région de la Méditerranée orientale	EM/RC68/5
3 c)	Édifier des communautés résilientes pour améliorer la santé et le bien-être	EM/RC68/6
	Façonner l'avenir des systèmes de santé dans la Région de la Méditerranée orientale : promouvoir les deux objectifs de la couverture sanitaire universelle et de la sécurité sanitaire	
3 d)	S'attaquer au diabète en tant que défi de santé publique dans la Région de la Méditerranée orientale	EM/RC68/7
	Reconstruire de manière plus juste : instaurer l'équité en matière de santé dans la Région de la Méditerranée orientale (rapport de la Commission des Déterminants sociaux de la Santé dans la Région de la Méditerranée orientale)	
	Mesurer et vérifier la surmortalité lors d'une pandémie	

2. Rapport sur les réunions Mardi 12 octobre 2021

Point de l'ordre du jour	Séance d'ouverture
1 a)	Élection du Bureau
1 b)	Adoption de l'ordre du jour Le Comité régional a adopté l'ordre du jour et le programme journalier provisoires.
1 c)	Décision relative à la constitution d'un Comité de rédaction
2	Rapport annuel du Directeur régional <p>Le Directeur régional a présenté son rapport au Comité régional sur l'activité de l'OMS dans la Région de la Méditerranée orientale en 2020. La pandémie de COVID-19 a placé la santé en tête des priorités des politiques mondiales et renforcé la solidarité, encouragé l'innovation et montré que des progrès sont possibles même dans les circonstances les plus difficiles. De nombreuses réalisations ont été réalisées aux niveaux national et régional, mais de nombreux défis subsistent. Il faut accélérer la distribution et la production équitables des vaccins. Le poliovirus est toujours endémique dans la Région. Les conflits, le changement climatique, les maladies transmissibles, la résistance aux antimicrobiens et les maladies non transmissibles (MNT) constituent autant de problèmes urgents auxquels il convient de faire face avec le même leadership de haut niveau, le même engagement et la même innovation que pour la pandémie. La Région n'est pas en voie d'atteindre ses objectifs ambitieux en matière de santé.</p> <p>L'OMS met tout en œuvre avec les États Membres et les partenaires pour utiliser l'élan suscité par la riposte à la pandémie pour réaliser des progrès durables en matière de sécurité sanitaire et faire progresser les progrès sur la voie de la couverture sanitaire universelle, renforcer les systèmes de santé et développer des communautés résilientes. L'ordre du jour technique de la 68^e session du Comité régional propose une série de mesures et d'actions pour faire progresser les travaux, tandis que le rapport de la Commission des Déterminants sociaux de la santé dans la Région de la Méditerranée orientale aidera les pays à lutter contre les inégalités en matière de santé, en veillant à ce que personne ne soit laissé de côté. Les conflits demeurent un problème majeur dans la Région, et il est crucial de faire de la santé une passerelle vers la paix. Entre temps, la transformation de l'OMS a été renforcée grâce à des investissements dans la communication, la mobilisation des ressources, les partenariats, et la recherche-développement. Le Directeur régional a fait remarquer que le financement durable était une condition préalable pour que l'OMS puisse relever les défis sanitaires mondiaux et régionaux et fournir un appui aux États Membres. Il a remercié le personnel, les États Membres et les partenaires et a lancé un appel à la solidarité au-delà des frontières pour réaliser la vision commune de la santé pour tous et par tous.</p> <p>Les représentants ont accueilli favorablement le rapport du Directeur régional, qui décrit bien la situation et les priorités sanitaires de la Région. Le conflit en cours et la pandémie de COVID-19 ont eu des conséquences dévastatrices pour les systèmes de santé publique et les économies de tous les pays, mais ils ont également offert des possibilités d'accorder la priorité aux stratégies nationales de santé et aux systèmes de santé et de progresser vers la couverture sanitaire universelle. Dans tous les pays, les systèmes de santé doivent être renforcés, car ils doivent aussi offrir des possibilités de coopération et de dialogue accrus. Ils ont reconnu l'importance d'améliorer les conditions et les possibilités de développement professionnel des agents de santé pour garantir la pérennité des personnels de santé et promouvoir des systèmes de</p>

santé résilients. Les représentants se sont félicités du cadre d'action visant à développer les soins de santé mentale dans la Région, et ont déclaré que les pays ont besoin d'un appui technique plus important de la part de l'OMS pour intégrer la santé mentale dans les soins de santé primaires et renforcer les systèmes d'orientation-recours. Les représentants ont également exprimé leur appréciation des points inscrits à l'ordre du jour de la réunion cette année, et ont affirmé leur soutien au renforcement des efforts régionaux de lutte antitabac, de production locale de vaccins et de riposte aux situations d'urgence. Ils attendent avec intérêt les résultats de l'examen par le groupe spécial du plan d'accélération de la mise en œuvre de la stratégie à mi-parcours.

Le Directeur régional a remercié les représentants de leurs observations et exprimé sa reconnaissance aux États Membres pour la confiance qu'ils accordent à l'OMS et leur appui aux programmes nationaux de santé pour réaliser les objectifs régionaux et mondiaux en matière de santé publique. Il a évoqué la résilience des populations et a déclaré que si la Région était confrontée à des défis, il était possible de rester tout à fait optimiste. Un appui est nécessaire pour renforcer les systèmes de santé, en particulier à la lumière des conflits en cours, de la pandémie de COVID-19 et des catastrophes naturelles. Il a remercié les pays pour leur soutien en proposant la création d'un groupe ministériel de haut niveau sur la lutte antitabac et a déclaré que des mesures strictes étaient nécessaires contre l'industrie du tabac dont les tactiques contraires à l'éthique nuisent à la santé de nombreuses personnes. Le Directeur régional a déclaré que l'OMS était pleinement engagée à mettre en œuvre les recommandations du Plan d'accélération à mi-parcours pour la mise en œuvre de la Vision 2023. Il a déclaré qu'il avait énormément appris au cours de sa visite au Liban, ce qui l'avait incité à réévaluer les possibilités qui pouvaient être exploitées. Il a souhaité renforcer la production de vaccins dans la Région et a déclaré que des pays tels que l'Égypte, la République islamique d'Iran, le Pakistan et la Tunisie avaient d'excellents résultats en matière de production locale de vaccins.

Le point spécial sur les situations d'urgence dans la Région

La Région de la Méditerranée orientale supporte la plus lourde charge de morbidité liée aux situations d'urgence de toutes les Régions de l'OMS. L'Organisation a adopté une approche globale de gestion des risques associés aux situations d'urgence et des progrès ont été réalisés lors de toutes les phases, mais il reste beaucoup à faire. Des travaux sont en cours pour renforcer la préparation, la détection précoce et la riposte rapide. La collecte, l'analyse et le partage des données se sont améliorés grâce à l'utilisation de nouveaux outils, tandis que le système de gestion des incidents et la plateforme logistique de Dubaï changent la donne en matière de riposte aux situations d'urgence, mais les conflits et l'instabilité représentent des demandes énormes. Il faut professionnaliser davantage la gestion des urgences à tous les niveaux.

Discussions

Les représentants ont réaffirmé que la préparation et la riposte solides aux situations d'urgence constituait une priorité majeure dans la Région en raison de l'ampleur des urgences sanitaires et humanitaires, ainsi que de l'impact de la pandémie. Les initiatives récentes prises au niveau des pays ont été mises en commun, et l'on a noté des difficultés persistantes. Des orientations techniques sont nécessaires dans plusieurs domaines, notamment le renforcement de la surveillance et des systèmes électroniques, le transfert des technologies vaccinales et les outils pour mettre en œuvre les plans et stratégies nationaux. Les États Membres ont examiné comment la COVID-19 avait mis en évidence les faiblesses de la préparation et de la riposte aux situations d'urgence et ont souligné la nécessité d'une meilleure détection et planification pour prévenir les futures pandémies et situations d'urgence sanitaire. Il est nécessaire de revoir le Règlement sanitaire international (2005) et son application.

Le Directeur chargé des situations d'urgence au niveau régional a reconnu le travail efficace accompli dans les pays et les bons exemples de collaboration multisectorielle, de gestion globale de tous les risques, d'expansion des centres d'opérations d'urgence et d'utilisation des évaluations des risques dans la Région. L'OMS soutiendra les pays dans le transfert de technologie pour la production locale de

vaccins. La résilience des systèmes de santé est une priorité, et l'OMS reconnaît la nécessité d'accélérer l'intégration de la préparation aux situations d'urgence sanitaire dans le renforcement plus général des systèmes de santé. Il a salué le processus d'examen par les pairs et a exprimé l'espoir que les États Membres de la Région soutiendront tous cette initiative. Le Directeur régional a remercié les partenaires régionaux et internationaux de l'OMS pour leur coopération vitale.

Il a remercié les participants pour leurs contributions. Il a insisté sur l'importance de dépasser le secteur de la santé, moyennant un dialogue ouvert et des discussions multisectorielles, pour prévenir les situations d'urgence et y riposter.

3 a)

Accélérer la préparation et la riposte aux situations d'urgence sanitaire – plan d'action

Le Directeur chargé des situations d'urgence au niveau régional dans le cadre du Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire a fait une présentation portant sur le plan d'action susmentionné. La COVID-19 a révélé la nécessité de repenser les approches de la préparation aux situations d'urgence sanitaire et de reconceptualiser la résilience des systèmes de santé. Les examens indépendants de la riposte mondiale à la pandémie, le rapport 2020 du Conseil mondial indépendant de suivi de la préparation et d'autres documents mondiaux fournissent des orientations utiles. Malgré des situations d'urgence complexes et de grandes disparités de revenus dans la Région, les pays ont déployé des efforts considérables dans la riposte à la pandémie. Toutefois, la prévention et la maîtrise des futures pandémies et autres situations d'urgence sanitaire exigent un éventail d'engagements de tous les secteurs de la société. Le leadership politique, l'investissement soutenu dans la préparation et les fonctions clés du système de santé, ainsi que l'accélération de la production nationale et régionale de vaccins sont tous des éléments cruciaux. Les données doivent être partagées avec l'OMS en temps opportun, la conformité avec le Règlement sanitaire international (2005) doit être assurée, la collaboration multisectorielle doit être étendue et les communautés doivent être pleinement engagées. Le nouveau projet de plan d'action est conçu pour accélérer les efforts visant à mettre fin à la pandémie de COVID-19 et à renforcer la préparation à la sécurité sanitaire.

Les représentants ont accueilli favorablement le document technique. La pandémie de COVID-19 a révélé de nombreuses faiblesses en matière de préparation et de riposte aux situations d'urgence dans la Région, mais la riposte régionale a également démontré de nombreux succès. Il est nécessaire d'améliorer la préparation et l'action en situation d'urgence sanitaire par l'intermédiaire d'un engagement politique, d'une collaboration multisectorielle, de la mobilisation des ressources, de l'adoption d'une législation, du renforcement des capacités du personnel de santé et de l'intégration de la préparation et de l'action en situation d'urgence dans le renforcement général du système de santé. Les difficultés pour obtenir des vaccins et la nécessité d'un appui international ont également été soulignées.

Le Directeur en charge des situations d'urgence au niveau régional a fait remarquer que de nombreux points soulevés illustraient des éléments du plan d'action, notamment la nécessité d'une appropriation à haut niveau, d'une coopération multisectorielle, de l'utilisation des infrastructures sanitaires existantes, comme celle pour la poliomyélite, et de l'évolution vers une surveillance intégrée des maladies.

La Directrice de la gestion des programmes a indiqué que plusieurs réunions avaient été organisées récemment avec de grands partenaires et fabricants et que six États Membres de la Région avaient actuellement la capacité de produire ces vaccins. Une initiative est en cours pour développer un centre de transfert de technologie dans la Région, similaire au centre mondial qui existe en Afrique du Sud.

Le Sous-Directeur général de l'OMS, Préparation aux situations d'urgence et Règlement sanitaire international, a déclaré que des progrès étaient nécessaires dans quatre domaines clés : la gouvernance, le financement durable, les systèmes et outils, et l'équité et l'accès.

Le Directeur régional a déclaré que les principaux piliers pour améliorer la préparation étaient les suivants : une approche pangouvernementale et pansociétale ; le renforcement des systèmes de santé ; un engagement et une autonomisation solides des communautés ; et le renforcement des capacités du personnel de santé. L'innovation, la solidarité et le dynamisme sont nécessaires pour faire face aux futures pandémies et autres situations d'urgence dans la Région.

Groupe de travail sur le renforcement de la préparation et de la riposte de l'OMS face aux urgences sanitaires ; orientations futures (Résolution WHA74.7)

Le Dr Ala Alwan, Vice-président du Groupe de travail sur le renforcement de la préparation et de la riposte de l'OMS aux situations d'urgence sanitaire, a présenté un bref aperçu des activités du Groupe. Il a pour mission d'examiner les conclusions et recommandations du Groupe indépendant sur la préparation et la riposte à la pandémie, du Comité d'examen du RSI et du Comité consultatif indépendant de surveillance pour le Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire, en préparation de la session extraordinaire de l'Assemblée mondiale de la Santé (29 novembre-1^{er} décembre 2021) consacrée à l'élaboration d'une convention, d'un accord ou d'un autre instrument international sur la préparation et la riposte aux pandémies. La Région de la Méditerranée orientale supporte la charge de crises la plus élevée au monde et la résolution des lacunes du RSI constitue une priorité pour tous ses États Membres. Il a instamment invité les États Membres de la Région à donner leur avis au moyen de sessions d'examen approfondi, dont trois ont déjà eu lieu et une quatrième devrait avoir lieu avant la session spéciale de novembre.

4 b) **Composition des organes et comités de l'OMS**

Le Chef de Cabinet a rappelé les procédures adoptées par le Comité régional à sa soixante-troisième session (EM/RC63/R.6) pour la désignation des membres du Conseil exécutif et d'autres postes électifs du Bureau de l'Assemblée mondiale de la Santé et du Sous-comité du Programme du Comité régional.

6 **Dixième, onzième et douzième rapport du Sous-comité du Programme du Comité régional**

Le Président (Somalie) du Sous-comité du Programme du Comité régional a présenté les rapports des dixième, onzième et douzième réunions du Sous-comité du Programme. Il a décrit le rôle clé joué par le Sous-comité dans la conception de l'ordre du jour et des modalités pour la soixante-huitième session du Comité régional, et a également pris note de plusieurs autres questions importantes qui ont été présentées au Sous-comité lors de ses onzième et douzième réunions.

7 **Éradication de la poliomyélite dans la Région de la Méditerranée, y compris le Rapport de la première et de la deuxième réunion du Sous-comité régional pour l'éradication de la poliomyélite et la riposte aux flambées**

Le Directeur du Programme régional d'éradication de la poliomyélite a présenté une mise à jour sur l'éradication de cette maladie et les progrès réalisés dans la Région. Il y a eu une diminution sans précédent de la transmission du poliovirus sauvage de type 1 (PVS1) en 2021 et la détection des poliovirus circulants dérivés d'une souche vaccinale (PVDVc) a été moins importante dans les deux pays d'endémie restants, mais il existe un risque de résurgence de la poliomyélite. Le Directeur de l'éradication de la poliomyélite a accueilli favorablement la nouvelle, indiquant que les autorités afghanes soutiendraient des campagnes de vaccination porte à porte à l'échelle nationale. Plusieurs pays ont maîtrisé des flambées épidémiques de poliovirus circulants dérivés d'une souche vaccinale (PVDVc) en 2021, tandis que d'autres entreprennent des campagnes de vaccination pour riposter aux flambées épidémiques. Les pays ont fait d'excellents progrès dans la préparation de l'utilisation du nouveau vaccin antipoliomyélitique oral de type 2 (nVPO2), mais l'approvisionnement a été interrompu lorsque le seul fabricant est passé à la production des vaccins contre la COVID-19. Il est recommandé aux pays de riposter

rapidement aux cas de survenue de PVDVc et d'utiliser le vaccin monovalent ou trivalent disponible pour lutter contre les flambées.

Le Sous-comité régional pour l'éradication de la poliomyélite et les épidémies a été établi pour soutenir la mise en œuvre de la résolution EM/RC67/R.4 sur l'éradication de la poliomyélite, adoptée par le Comité régional en octobre 2020. La transition pour la poliomyélite est supervisée par le Comité d'orientation régional sur la transition pour la poliomyélite, présidé par le Directeur régional, dans six pays prioritaires, l'accent étant mis sur la vaccination, la surveillance, les capacités d'intervention d'urgence et le maintien des fonctions essentielles de lutte contre la poliomyélite. Le Dr Hala Zayed, Ministre de la Santé et de la Population de l'Égypte, a présenté le rapport du Sous-comité régional sur l'éradication de la poliomyélite et les flambées épidémiques, en sa qualité actuelle de coprésidente du Sous-comité. Dix États Membres ont participé à la réunion, y compris des pays d'endémie et des pays prioritaires. Il y a eu un large consensus de la part de tous les membres en vue de se concentrer sur quatre domaines clés : accroître la visibilité de l'éradication de la poliomyélite en tant qu'urgence régionale de santé publique ; sensibiliser pour mobiliser un appui politique et financier de haut niveau ; mettre en place une action collective de santé publique dans toute la Région ; et encourager le soutien à la transition pour la poliomyélite.

Les représentants ont présenté une mise à jour sur les efforts d'éradication de la poliomyélite dans leurs pays, faisant remarquer que les campagnes de vaccination se sont poursuivies même dans des contextes de conflit. Bien que la collaboration avec l'OMS, les partenaires et les pays voisins ait été déterminante pour éradiquer les flambées de PVDVc, les difficultés liées aux ressources humaines et financières, l'accroissement des mouvements de réfugiés et de migrants, et la faiblesse des capacités de surveillance, certains pays demeurent à risque. Il a été demandé à l'OMS des orientations et un appui technique pour planifier le déploiement du nVPO2 dans les pays endémiques et menacés.

Le Directeur de l'éradication de la poliomyélite a apprécié le soutien sans faille des organismes des Nations Unies, des partenaires internationaux et des donateurs pour l'éradication de la poliomyélite dans la Région, ainsi que le soutien des membres du Sous-Comité régional et du Conseil de surveillance de la poliomyélite.

Le Directeur régional a salué les efforts déployés par les États Membres et souligné que l'appropriation de l'éradication de la poliomyélite par les gouvernements et les communautés, avec le soutien des organisations des Nations Unies et des partenaires, est essentielle pour assurer la réussite.

9

Lieu et date des sessions futures du Comité régional

Le Comité régional a décidé de tenir sa soixante-neuvième session au Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale au Caire (Égypte), du 10 au 13 octobre 2022.